

ACTION 21 DEVELOPPER LES SERVICES AUX ENTREPRISES

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

CONTEXTE LOCAL

L'espace communautaire à vocation économique est en phase de structuration et d'expansion.

Certaines zones d'activités délivrent des services spécifiques à leurs salariés comme par exemple les crèches inter-entreprises de la ZAC* du César (issue d'un partenariat entre le Conseil Général du Cher, la CAF et les communes du Subdray et de La Chapelle Saint-Ursin).

En fonction de la localisation des zones d'activités et des entreprises, d'autres besoins émergent comme la restauration, le transport ou bien encore l'accès à la culture et aux loisirs.

Résultat attendu

> Offrir un environnement de travail attractif et de qualité.

DESCRIPTIF

- Dresser un état des lieux des besoins,
- Prioriser ces besoins,
- Mettre en œuvre des réponses locales adaptées.

PILOTE

A définir.

PARTENAIRES

Bourges Plus, Conseil Régional, Conseil Général, les communes, Association Services Solidaires du Cher, Pays de Bourges, les acteurs de l'économie sociale et solidaire...

Calendrier prévisionnel

2011-2015

- Dresser un état des lieux des besoins,
- Prioriser ces besoins,
- Mettre en œuvre des réponses locales adaptées.

BUDGET PRÉVISIONNEL

A définir selon les actions.

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action	
	La lutte contre le changement climatique
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
✓	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
✓	L'épanouissement de tous les êtres humains
	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables

Les sigles suivis d'un astérisque * sont détaillés dans un glossaire situé en fin de document